Compétition

Règlement

Grimper 4 voies en tête ou moulinette choisies parmi la sélection proposée.

En tête :

- Le grimpeur n'a droit qu'à une seule tentative par voie dès lors qu'il a mousquetonné la première dégaine.
- Le grimpeur a le droit à 3 tentatives s'il n'a pas mousquetonné le premier point d'assurance.
- Une voie est « sortie » lorsque la corde est mousquetonnée sur la chaîne dans un temps de **4 min maximum**. Le temps est décompté dès que les deux pieds ont quitté le sol.
- Le grimpeur doit mousquetonner tous les points d'ancrage, avant que le bassin n'ait dépassé la dégaine. Cette faute entraîne l'arrêt de la progression dans la voie.

En moulinette :

- Le grimpeur n'a droit qu'à une seule tentative par voie dès lors qu'il a dépassé la première dégaine.
- Le grimpeur a le droit à 3 tentatives au départ tant qu'il n'a pas dépassé le premier point d'assurance.
- Une voie est « sortie » lorsque le grimpeur touche la chaîne dans un temps de **4 min maximum**. Le temps est décompté dès que les deux pieds ont quitté le sol.
- Le grimpeur doit grimper corde non tendue sans jamais s'assoir dans le baudrier. Cette faute entraîne l'arrêt de la progression dans la voie.

Dans les deux cas :

- Il est interdit de prendre appui sur les dégaines ou les points d'assurance (chaîne comprise).
- Chaque dégaine clippée (ou touchée si le grimpeur est en moulinette) rapporte **1 point (6 points maxi en comptant la chaine)**. Chaque voie est affectée d'un coefficient (4a et moins=1 ; 4b-4c=2 ; 5a-5b=3 ; 5c et plus=4).

Si le grimpeur est en moulinette, tous ses points sont ensuite divisés par 2.

- Le classement se fera sur la somme des 4 résultats.

- Pour se qualifier aux pré-départementaux les grimpeurs devront réaliser au minimum :

  BG : 2 voies **en tête** en 5a ou plus.
  BF : 2 voies **en tête** en 4c ou plus.
  MG et CG : 2 voies **en tête** en 5b ou plus.
  MF ou CF : 2 voies **en tête** en 5a ou plus.

Coefficients : 4a et moins = **1** ; 4b-4c = **2** ; 5a-5b = **3** ; 5c et plus = **4**

UNSS YVELINES
RENCONTRE DE DISTRICT D'ESCALADE

Nom :
Prénom :

Etablissement :
Catégorie :

1ère VOIE : voie n° :
Moulinette ☐
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

2ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

3ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

4ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

Résultat sur les 4 voies :

Voie n° 1		Voie n° 2		Voie n° 3		Voie n° 4		**TOTAL**
☐	+	☐	+	☐	+	☐	=	☐

Classement :

Coefficients : 4a et moins = **1** ; 4b-4c = **2** ; 5a-5b = **3** ; 5c et plus = **4**

UNSS YVELINES
RENCONTRE DE DISTRICT D'ESCALADE

Nom :
Prénom :

Etablissement :
Catégorie :

1ère VOIE : voie n° :
Moulinette ☐
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

2ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

3ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

4ème VOIE : voie n° :
Moulinette
Cotation : ☐ Tête ☐
Nombre de dégaines : ☐
Valeur de la voie (coefficient) : x ☐
TOTAL de Points = ☐
à diviser par 2 si le grimpeur est en moulinette ☐

Résultat sur les 4 voies :

Voie n° 1 + Voie n° 2 + Voie n° 3 + Voie n° 4 = TOTAL

Classement :